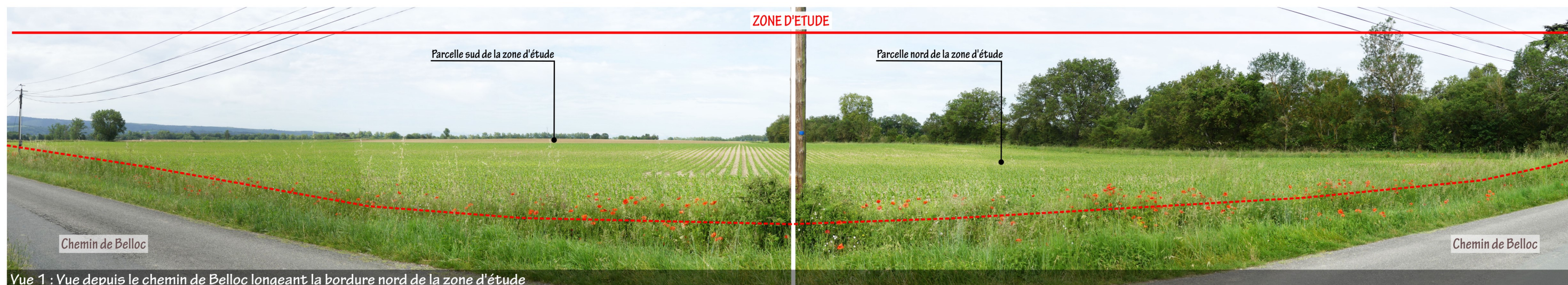


REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception rapprochée (< 1 km)

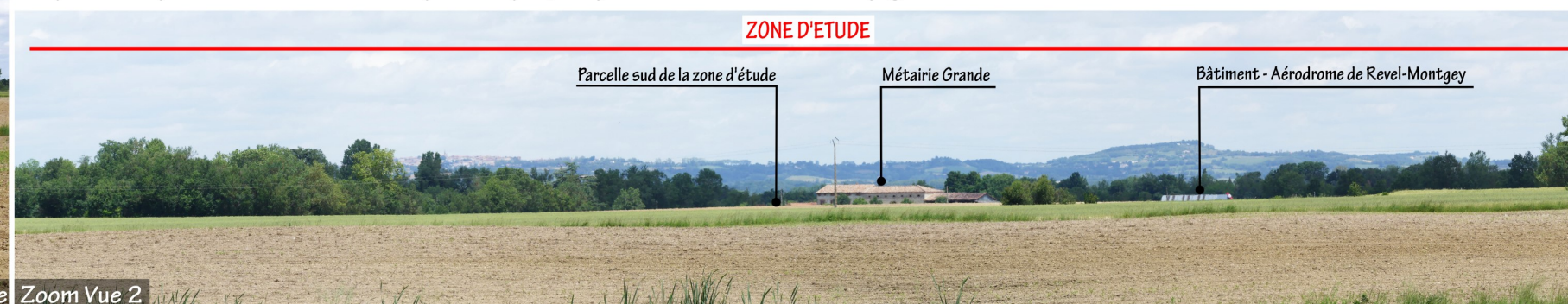


Vue 1 : Vue depuis le chemin de Belloc longeant la bordure nord de la zone d'étude



Vue 2 : Vue depuis la route D43f, au niveau du lieu-dit "la Patchaco", au Sud de la zone d'étude

Vue 1 - Chemin de Belloc - Nord : Cette vue a été prise depuis le chemin de Belloc longeant la bordure nord de la zone d'étude sur environ 280 m. Elle représente les perceptions possibles de la zone d'étude pour les usagers circulant sur ce chemin et pour l'habitation et l'exploitation agricole du lieu-dit "Métairie Grande". Depuis ce secteur, la zone d'étude est visible en quasi-totalité (parcelles nord et sud). Etant donné que le Chemin de Belloc est peu fréquenté et que l'habitation ne semble pas occupée, l'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé faible.



Zoom Vue 2

Vue 2 - Route D43f - "Le Patchaco" - Sud : Cette vue a été prise depuis la route D43f au niveau du lieu-dit habité "Le Patchaco" à 600 m au Sud de la zone d'étude. Elle est représentative des visibilitées possibles depuis ce secteur sud comprenant les routes D43f et D1, et les lieux-dits habités Planquetorte, Patchaco, Anticamarède et Labran situés le long de la D43f. Depuis ces secteurs, seule la partie sud de la zone d'étude est perceptible. La topographie du site (légère pente Sud-Nord des terrains). masque la partie nord. L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé faible depuis les axes routiers en raison des visibilitées partielles à modéré depuis les lieux-dits habités.

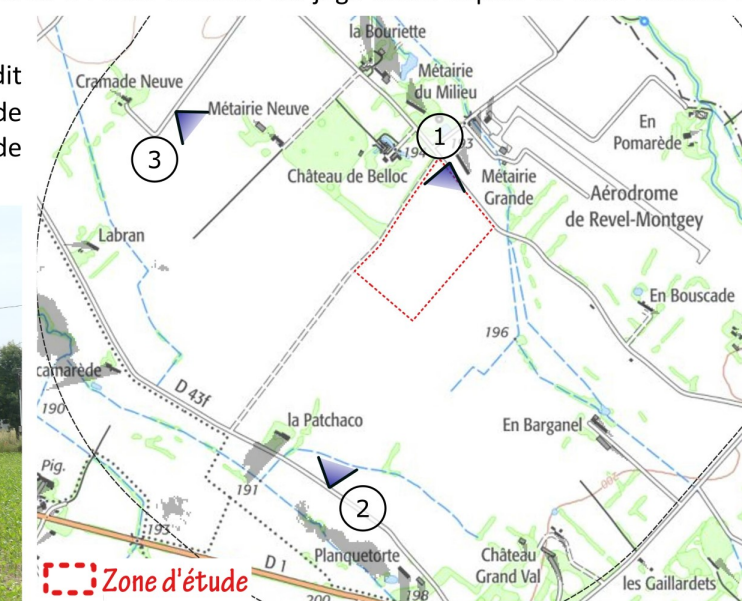


Vue 3 : Vue depuis le lieu-dit "Cramade Neuve", au Nord-Ouest de la zone d'étude

Vue 3 - "Cramade Neuve" - Nord-Ouest : Cette vue a été prise depuis le lieu-dit habité "Cramade Neuve" à 750 m au Nord-Ouest de la zone d'étude. Seule la partie sud de la zone d'étude est visible puisque le reste est masqué par le boisement du Château de Belloc situé en bordure ouest. L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.



Habitation et exploitation agricole du lieu-dit "Métairie Grande"



Localisation des points de vue

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception moyenne (entre 1 et 3 km)



Vue 4 : Vue depuis l'entrée du Château de Garrevaques, au niveau de la route D43, au Nord de la zone d'étude

Vue 4 - Château de Garrevaques - Monument historique - Nord : Cette vue a été prise depuis l'entrée du Château de Garrevaques au niveau de la route D43. Ce monument historique est situé à 1,9 km au Nord de la zone d'étude. Aucune co-visibilité entre ce château et la zone d'étude n'existe en raison de la végétation présente autour du monument mais également de la ripisylve du Sor, constituant des barrières visuelles permanentes. L'enjeu lié à la co-visibilité est nul.



Vue 6 : Vue depuis le Chemin d'en Couyoulet à Revel, au Sud-Est de la zone d'étude



Vue 7 : Vue depuis la route D43E, au niveau du lieu-dit les Rougès, à Roumens, au Sud-Ouest de la zone d'étude



Vue 5 : Vue depuis les jardins du Château de Lastouzeilles à Palleville, au Nord de la zone d'étude

Vue 5 - Château de Lastouzeilles - Monument historique - Nord : Cette vue a été prise depuis les jardins du Château de Lastouzeilles, partiellement inscrit au titre des monuments historiques, et situé à 3 km au Nord de la zone d'étude. Une végétation dense combinée à la topographie plane empêchent toute co-visibilité entre ce château et la zone d'étude. L'enjeu lié à la co-visibilité est nul.

Vue 6 - Lieu-dit "En Couyoulet" - Revel - Sud-Est :

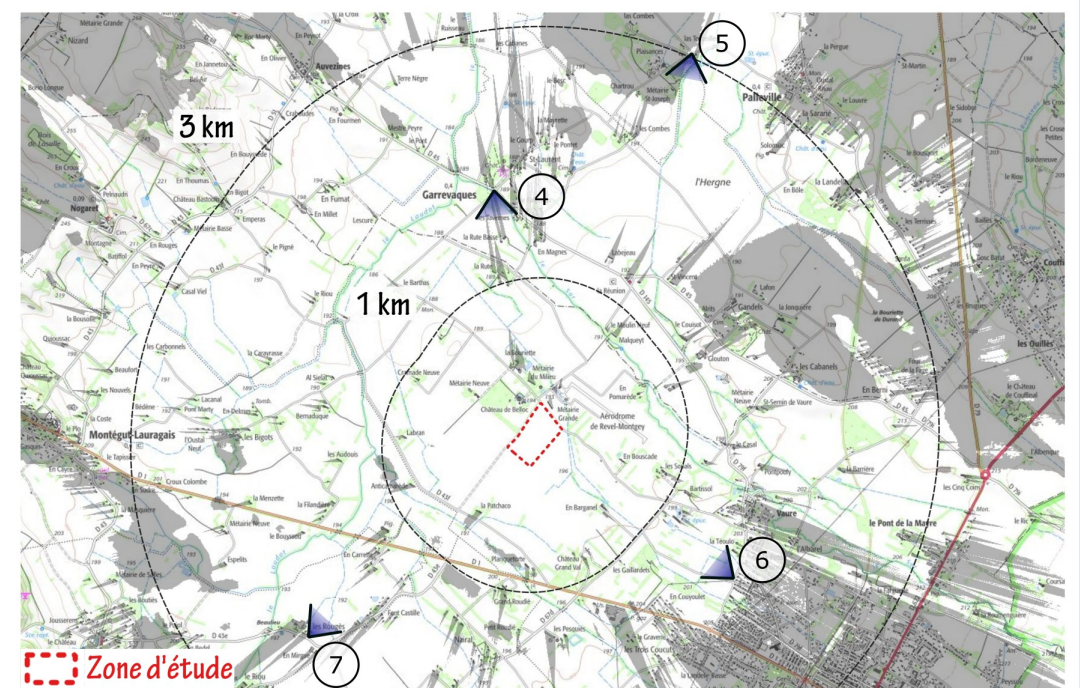
Cette vue a été prise depuis le Chemin d'en Couyoulet à Revel à environ 1,8 km au Sud-Est de la zone d'étude. Elle est représentative des perceptions possibles depuis les secteurs est et sud-est situés entre 1 et 3 km (lieux-dits habités En Couyoulet, Vaure, etc. et partie ouest du tissu urbain de Revel). La zone d'étude n'est pas visible car elle est masquée par la végétation de la plaine. L'enjeu est nul depuis ces secteurs est et sud-est.

Vue 7 - Lieu-dit "Les Rougès" - Roumens - Sud-Ouest :

Ce point de vue a été pris depuis la route D43E au niveau du lieu-dit Les Rougès à Roumens à environ 2,2 km au Sud-Ouest de la zone d'étude. Il représente les perceptions qu'il est possible d'avoir depuis les secteurs ouest et sud. La végétation et la topographie plane de la plaine empêchent toute visibilité possible avec la zone d'étude. L'enjeu est nul depuis ces secteurs ouest sud.



Portail d'entrée du Château de Garrevaques entouré de végétation



Localisation des points de vue

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception éloignée (entre 3 et 5 km)



Vue 8 : Vue depuis l'Eglise et le Château de Montgey au Nord-Ouest



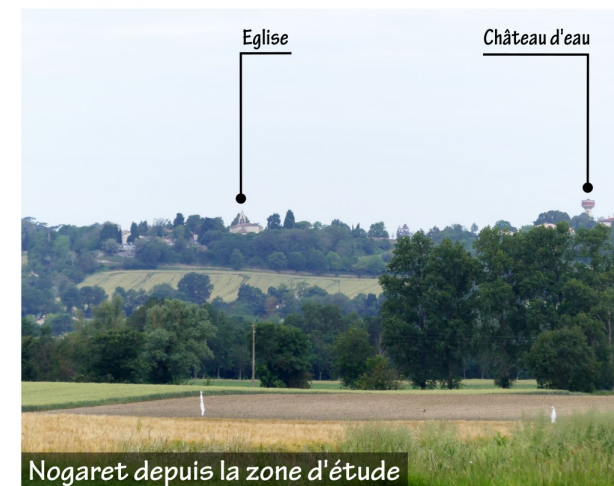
Zoom Vue 8

Vue 8 - Eglise et Château de Montgey - Nord-Ouest : Cette vue a été prise depuis la route de Montgey menant à l'Eglise et au Château, inscrits au titre des monuments historiques, à environ 4,6 km au Nord-Ouest de la zone d'étude. Ces deux monuments sont implantés sur les crêtes des Collines du Lauragais à 325 m NGF et dominent la plaine de Revel située à moins de 200 m NGF. Depuis ce secteur, seule une petite partie de la parcelle agricole sud de la zone d'étude est perceptible. Le reste du site est masqué par le boisement du Château de Belloc, situé en bordure ouest, et constitue un écran visuel. Depuis la limite sud de la zone d'étude, l'Eglise et le Château de Montgey sont perceptibles. L'enjeu lié à la co-visibilité est jugé faible depuis ces deux monuments historiques en raison des visibilités limitées.

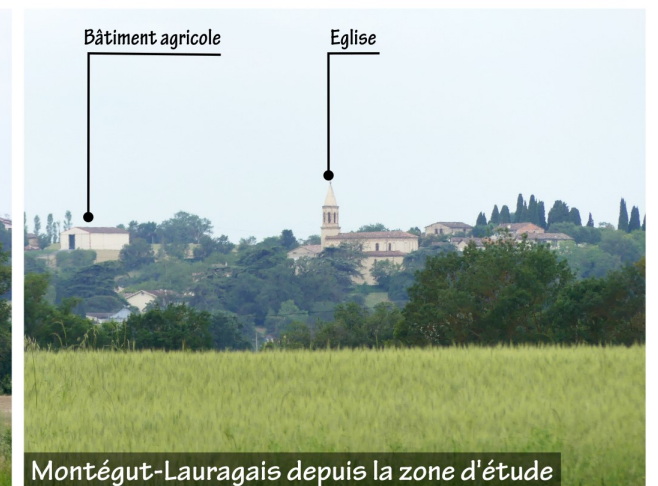


Vue 9 : Vue depuis le cimetière de Nogaret au Nord-Ouest

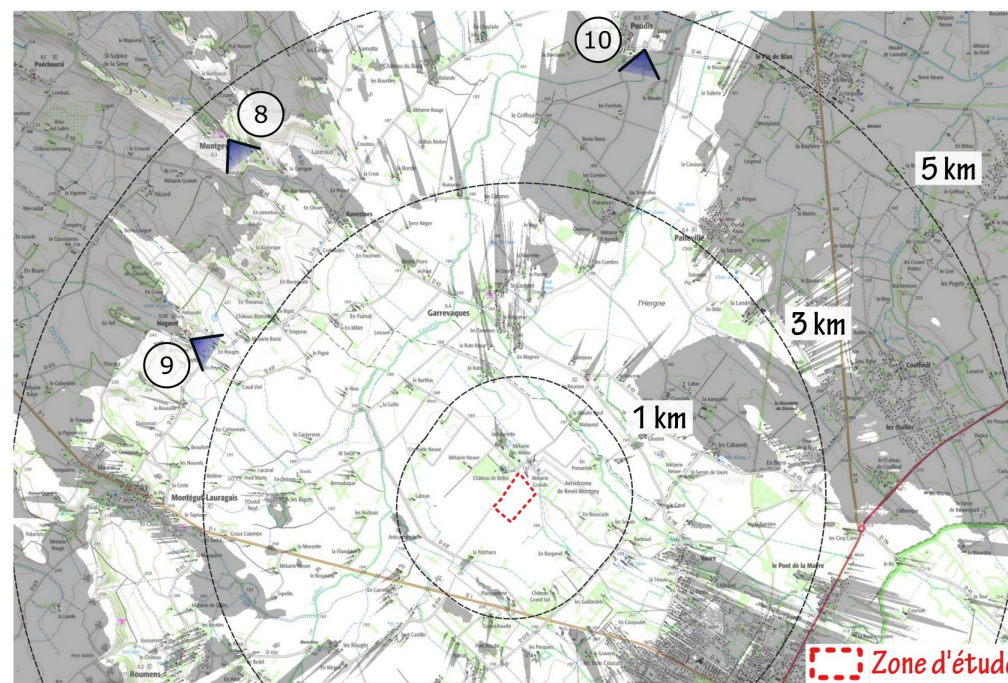
Vue 9 - Nogaret - Nord-Ouest : Cette vue a été prise depuis le cimetière de Nogaret à 3,7 km au Nord-Ouest de la zone d'étude. Elle représente les perceptions possibles depuis les villages de Nogaret, Montégut-Lauragais et Roumens. L'implantation de ces villages légèrement en hauteur par rapport à la plaine permet des vues dégagées. Néanmoins, les perceptions sur la zone d'étude restent difficiles puisque le relief n'est pas suffisamment favorable et que la végétation dense de la plaine constitue une barrière visuelle importante. Depuis la zone d'étude, seuls quelques éléments verticaux de ces villages se distinguent comme les châteaux d'eau, les églises ou les grands bâtiments agricoles. L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé très faible à faible depuis ces trois villages (Nogaret, Montégut-Lauragais et Roumens).



Nogaret depuis la zone d'étude



Montégut-Lauragais depuis la zone d'étude



Localisation des points de vue



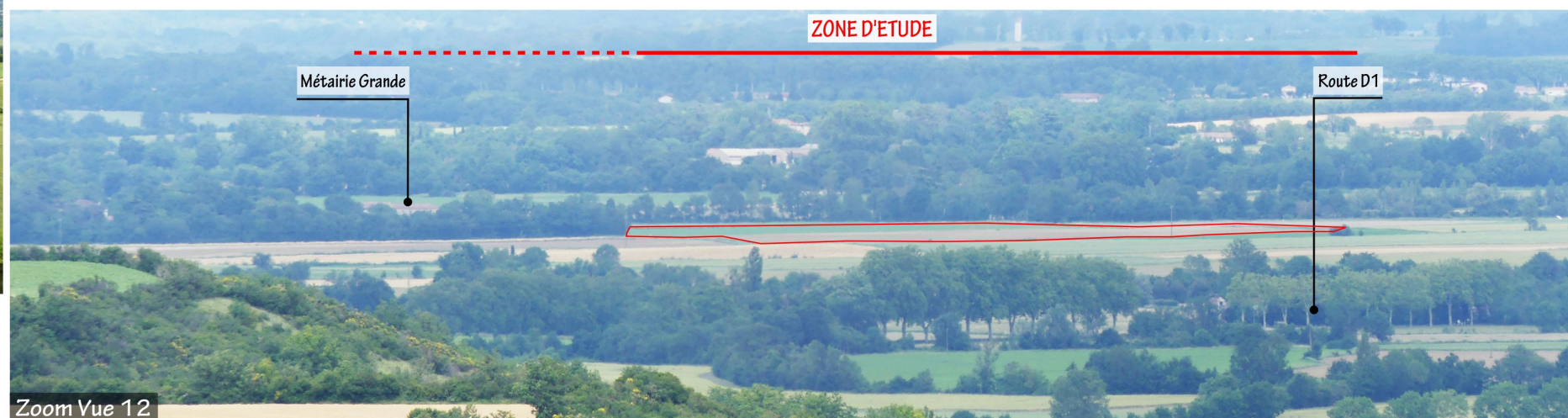
Vue 10 : Vue depuis le cimetière de Poudis au Nord de la zone d'étude

Vue 10 - Poudis - Nord : Cette vue a été prise depuis le cimetière de Poudis à 4,6 km au Nord de la zone d'étude. Elle est représentative des perceptions possibles depuis ce village et plus globalement du secteur nord situé entre 3 et 5 km. La zone d'étude n'est pas visible en raison de la distance combinée à la végétation et à la topographie de la plaine. L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé nul depuis ce secteur nord.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception exceptionnelle (> à 5 km)



Vue 11 - Saint-Julia - Ouest : Cette vue a été prise depuis la rue du Chemin de Ronde à Saint-Julia à environ 6 km à l'Ouest de la zone d'étude. Il n'a pas été possible de prendre une vue représentative depuis les habitations de ce village lors des investigations de terrain. Bien que sur la vue 11, la zone d'étude ne soit pas visible, il est probable que depuis les premiers étages des habitations du centre-bourg, la zone d'étude soit perceptible en raison de l'absence d'écrans visuels. Depuis la parcelle sud de la zone d'étude, les bâtis les plus hauts du village sont discernables. Néanmoins, avec la distance et en l'absence de repère visuel distinct, la zone d'étude, composée de parcelles agricoles de céréales, se confond dans la plaine. L'enjeu est jugé faible depuis le village de Saint-Julia.



Vue 12 - Saint-Félix-Lauragais - Sud-Ouest : Cette vue a été prise depuis la table d'orientation de Saint-Félix-Lauragais à 7,3 km au Sud-Ouest de la zone d'étude. Elle représente les perceptions possibles depuis ce village comprenant plusieurs sites inscrits et monuments historiques. Ce village, implanté sur les crêtes des Collines du Lauragais à 334 m NGF, domine la plaine de Revel (< 200 m NGF). A l'oeil nu, la zone d'étude est difficilement discernable et se confond dans la plaine agricole. L'utilisation d'un instrument optique grossissant permet de voir la zone d'étude en quasi-totalité comme illustré sur le zoom de la vue 12. L'enjeu est jugé modéré depuis le village de Saint-Félix-Lauragais en raison des nombreux éléments patrimoniaux et paysagers protégés.



Vue 13 - Vaudreuille - Sud : Cette vue a été prise depuis la table d'orientation de Vaudreuille située sur les reliefs de la Montagne noire à 7,5 km au Sud de la zone d'étude. Depuis cet endroit, les vues sur la plaine sont peu dégagées et bloquées par la végétation. A l'oeil nu et avec la distance, il est très difficile de percevoir la zone d'étude. Entre le feuillage des arbres et en utilisant un instrument optique grossissant, la zone d'étude est discernable dans sa totalité. L'enjeu est jugé faible depuis le secteur de la Montagne noire.

